



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aidants

Question écrite n° 43555

Texte de la question

M. Michel Larive attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur le statut des aidants familiaux. 8,3 millions de personnes sont concernées par ce statut d'aidant familial. Parmi elles, on comptabilise, en 2019, 4 millions de proches aidants auprès des seniors à domicile, dont 40 % sont actifs. Face au vieillissement de la population, il est envisageable que ce nombre augmente dans les années à venir. 70 % des salariés en entreprise déclarent en 2020 qu'ils deviendront probablement aidant familial dans les 5 ans à venir. Il s'agit donc d'une question sociétale importante, qui touche de près les Français et qui va prendre de plus en plus d'importance dans les années à venir. La loi du 28 décembre 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement a établi un statut pour ces aidants familiaux. Elle ouvrait ainsi un droit au répit et aux congés sous différentes conditions. Les possibilités d'améliorations sont encore nombreuses. En 2020 sortait un livre blanc « Aider et travailler » qui propose un état des lieux des conditions des aidants. Parmi les résultats, on remarque que 50,2 % des aidants sans emploi accusent des difficultés à retrouver un travail à cause de « l'aidance ». Une proportion similaire concerne les aidants en entreprise, qui considèrent que leur « aidance » pose des difficultés pour maintenir leur emploi. Les pistes d'améliorations sont nombreuses : un soutien au retour à l'emploi des aidants, permettre une amélioration des aménagements du temps de travail dans les entreprises, pousser à introduire cet enjeu dans les négociations d'entreprises, favoriser les garanties complémentaires assurant une sécurité sociale complète, créer une allocation dédiée aux aidants. Il lui demande quelles sont les voies d'amélioration envisagées pour le statut des aidants familiaux.

Données clés

Auteur : [M. Michel Larive](#)

Circonscription : Ariège (2^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43555

Rubrique : Dépendance

Ministère interrogé : [Personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Solidarités, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 janvier 2022](#), page 276

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)